

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'Atelier d'Architectes Associés J. Surchat S.A. et des sociétés affiliées en liquidation**, à Villars-sur-Glâne, instituer dans le cadre de la LPP et des dispositions d'exécution de celle-ci, une prévoyance professionnelle, etc. (FOSC du 15.10.1998, p. 7079). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.
Journal no 272 du 22.01.2003
(00834220 / CH-217.0.170.281-9)